DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

COMMUNE DE VEZINS

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, ***le 13 mars 2024 à 18h30***

Affiché le 8 mars 2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

I– FINANCES

- Amendes de Polices – Demande de subventions – Aménagements de sécurité routière
- Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société API DISTRIBUTION SAS pour l'implantation d'un commerce de proximité
- Approbation de la convention de subventionnement de fonctionnement avec la société API DISTRIBUTION SAS
- Convention de participation aux charges de fonctionnement du centre médico-scolaire

II– INTERCOMMUNALITÉ

- Fournitures administratives (2024-208) – Convention de groupement de commandes avec la ville de Cholet, le CCAS de Cholet, Cholet Agglomération, le CIAS du Choletais, Cholet Sports Loisirs et plusieurs autres communes membres de Cholet Agglomération

III– URBANISME

- Création d'un nouveau numéro de voirie – Route des Poteries - Lieu-dit La Marminière
- Convention de partenariat pour l'embellissement d'un poste de distribution d'électricité

IV– RESSOURCES HUMAINES

- Protection Sociale Complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

V – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Cédric VAN VOOREN

MAIRIE DE VEZINS (Maine-et-Loire)

Mairie de VEZINS – Place Flandres-Dunkerque – 49340 – Tél. 02 41 49 02 60 – Fax 02 41 49 02 63
Courriel : mairie@mairie-de-vezins.com – Site internet : www.mairie-de-vezins.com